

Ébauche des principes pour le travail de justice au sein de l'Église Unie du Canada 2023

Préambule

Depuis des décennies, l'Église Unie utilise une approche fondée sur la politique pour son ministère pour la justice et la défense de la justice. Pour la plupart, les politiques reflètent une période particulière de l'histoire et sont limitées par les réalités de l'époque. Les changements de politiques sont souvent lents en raison de nos processus de gouvernance. Dans des contextes dynamiques et changeants, les déclarations politiques faites à des moments précis se trouvent en décalage avec les appels des partenaires et avec les réalités mondiales qui évoluent rapidement. De plus en plus, en raison de l'évolution du contexte mondial et politique ainsi que des demandes des partenaires et des organisations de la société civile, l'Église Unie éprouve des difficultés à réagir en raison des restrictions de ses politiques. Le 44^e Conseil général a demandé qu'une approche fondée sur des principes soit développée pour son travail de justice. Un ensemble de principes régirait les réponses de l'Église aux enjeux historiques, actuels et émergents en matière de justice sociale, et permettrait des réponses opportunes et contextuelles.

Les principes servent de guides et d'orientations pour le discernement, dans la prière, des réponses à apporter aux situations d'injustice. Les principes n'énoncent pas en détail ce que les actions spécifiques devraient être dans des circonstances particulières, mais fournissent plutôt un cadre pour la prise de décisions éthiques et liées à la quête de justice. Les contextes et les particularités de chaque enjeu de justice devront être pris en compte dans cette prise de décision guidée par les principes.

L'Église Unie du Canada est appelée à rechercher la justice, la dignité et la plénitude de vie pour les êtres humains et pour toutes nos relations au sein de la création bien-aimée de Dieu. L'Église Unie est appelée à prendre parole et agir avec humilité et courage, en reconnaissant les façons dont elle a perpétué le mal et tiré profit de sa complicité dans des systèmes d'oppression et de colonisation. Le colonialisme reste obstinément présent parmi nous. Il façonne notre imagination et informe les nombreuses manières dont nous entretenons des relations les uns avec les autres, tant sur le plan individuel qu'institutionnel. Le colonialisme reproduit et élargit la suprématie blanche, l'esclavage moderne, le racisme et l'exploitation de la main-d'œuvre d'une classe par rapport à une autre, parmi de nombreuses autres manifestations.

L'appel à une vie de disciple dynamique, à une spiritualité profonde et à une quête audacieuse de justice signifie que les membres de l'Église Unie ne peuvent pas garder le silence face aux situations d'injustice.

La lutte contre l'injustice comprend (sans s'y limiter) :

- a. la *prise de conscience* et la compréhension des injustices subies par nos prochains;
- b. l'*analyse* des systèmes et des forces qui perpétuent l'injustice;
- c. la *défense des causes* de nos prochains les plus vulnérables et marginalisés;
- d. l'*action* aux côtés de ces prochains qui nous invitent à participer à leur travail.

Les principes décrits ci-dessous sont intentionnellement interdépendants et s'appuient sur les politiques, les affirmations et les engagements de l'Église Unie.ⁱ Ces principes orientent et guident le personnel et les comités nationaux dans le travail de l'Église en faveur de la justice et de la plénitude de vie. D'autres conseils, le personnel, les personnes laïques et le personnel ministériel de l'Église Unie peuvent choisir de s'inspirer de ces principes pour guider leurs propres discours et actions. Les principes sont identifiés en gras, avec des phrases explicatives pour illustrer chacun d'eux.

Lutter contre l'oppression

Déplorer et s'opposer activement aux expressions d'oppression et de colonisation, notamment, mais sans s'y limiter, le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie, la discrimination fondée sur la

capacité physique et toute autre forme de discrimination dans nos Églises, nos communautés, notre nation, le monde et la création de Dieu. Encourager les ministères et le travail de lutte contre l'oppression dans nos Églises.

Dire la vérité

Reconnaître, admettre et regretter les façons dont l'Église Unie du Canada a contribué ou permis, intentionnellement ou non, la souffrance et les pratiques injustes, y compris sa participation à la colonisation. Amplifier les voix les plus marginalisées par rapport à celles qui détiennent du pouvoir. Encourager l'analyse critique du pouvoir ainsi que l'exploration et la remise en question des partis pris.

Envisager la portée globale de chaque décision

Reconnaître et nommer les complexités et les oppressions multiples potentielles dans les situations d'injustice et s'efforcer d'éviter les fausses dichotomies dans l'analyse et les déclarations. Chercher à rester en relation et en dialogue même lorsque c'est difficile et douloureux, tout en étant conscient des différences de pouvoir systémiques en jeu. S'efforcer d'agir de manière œcuménique et avec des groupes interreligieux, le cas échéant.

Respecter de la dignité humaine

Faire preuve de solidarité à l'égard des personnes parmi nous qui subissent l'injustice, l'oppression, le déni de dignité et la violation des droits de la personne. Affirmer le droit de résister, de répudier et de contester toute expression d'injustice.

Favoriser la pleine participation et la décolonisation

Remettre en question toutes les expressions du colonialisme en reconnaissant et en nommant les mentalités coloniales qui sont automatiquement reproduites dans nos institutions et dans nos relations avec nos partenaires. Soutenir l'autodétermination des communautés, y compris l'autodétermination des peuples autochtones. Prêter une oreille attentive aux mouvements sociaux et aux groupes de personnes historiquement marginalisés et les plus touchés par l'injustice. S'engager dans un discernement critique sur les meilleures voies à suivre lorsque l'on est appelé à prendre la parole et à agir en faveur de la justice, à démanteler les institutions et les pratiques qui contribuent à reproduire le colonialisme et à inaugurer un nouveau mode de pensée et d'action qui facilitent la décolonisation.

Rechercher l'équité, la mutualité, le respect et les gestes de réparation

Rechercher l'équité, la mutualité, le respect et les gestes de réparation en tant que voie vers la justice, la réconciliation et les relations justes. Continuer à être des camarades de prière dans le discernement mutuel, la vie de disciple et la quête de justice aux côtés des partenaires de l'Église Unie, des partenaires œcuméniques et interreligieux et d'autres groupes en quête de justice.

Faire preuve d'une solidarité prophétique et exigeante

Parler et agir de manière prophétique contre l'injustice sous toutes ses formes, sachant que l'Esprit Saint nous appelle à une solidarité exigeante envers les moindres formes d'injustice, en vivant notre vie de disciple dans le monde.

ⁱ Sur plusieurs années, le Conseil général a pris les engagements suivants en matière d'équité. Dans certains domaines, l'Église pratique déjà une approche basée sur des principes dans ses activités de défense de causes et de formulation de plaidoyers, notamment :

-
- en adoptant [la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) comme cadre pour la réconciliation entre les peuples autochtones et allochtones;
 - en adoptant les [appels à l'Église](#) de la part des intendants et intendantes du Cercle autochtone comme base d'une nouvelle relation;
 - en accueillant [les personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre](#) afin qu'elles deviennent des membres à part entière et fassent partie d'un ministère au sein de l'Église;
 - en s'engageant à devenir [une église interculturelle](#);
 - en s'engageant à devenir une Église ouverte, accessible et sans barrières, où il y a [pleine participation des personnes handicapées](#);
 - en oeuvrant en faveur d'un bilinguisme fonctionnel et en veillant à ce que les ministères francophones fassent partie intégrante de l'identité, de la mission et de la vision de l'Église;
 - en s'opposant à toute forme de discrimination fondée sur l'identité;
 - en élaborant une politique de lutte contre le racisme et en s'engageant à devenir une [Église antiraciste](#).